



Les départements Théâtre

- Un projet pour les classes d'Art dramatique
- Les objectifs d'une classe d'Art dramatique
- Préambule à l'évaluation des élèves
- Notions-repères pour l'évaluation des élèves

Les Départements Théâtre

Un projet pour les classes d'Art dramatique

Depuis vingt ans, le paysage théâtral s'est considérablement développé sur le territoire national. Le foisonnement des compagnies, la densification du réseau de création et de diffusion ont été de pair avec le développement tout azimut des ateliers de sensibilisation et de formation au théâtre. L'Éducation Nationale aussi bien à l'Université que dans les lycées et collèges s'est également emparée de ces missions. La formation artistique à l'École est devenue un enjeu majeur.

Les établissements spécialisés d'enseignement artistique (les Conservatoires Nationaux de Régions, Écoles Nationales et Écoles municipales agréées) sont l'émanation de politiques culturelles exigeantes des collectivités territoriales en faveur de la formation artistique. La Charte de l'enseignement artistique du Ministère de la Culture cadre les missions et fonctions de ces établissements publics. Elle met en avant et rappelle les valeurs qui fondent l'enseignement artistique à savoir des valeurs citoyennes, éthiques et culturelles.

L'implication de directeurs et de municipalités particulièrement préoccupés du développement de l'enseignement du théâtre au sein de leurs établissements ont permis de redéfinir les " Classes d'Art dramatique " en de véritables départements d'éveil, d'initiation et de formation théâtrale. Ces départements se singularisent par le renforcement des équipes et par la nécessité d'élaborer un projet pédagogique faisant partie intégrante du projet d'établissement. Les CNR de Poitiers, Grenoble et l'ENMDAD d'Avignon en constituent les premiers exemples suivis par d'autres établissements. Les conservatoires deviennent ainsi de véritables écoles d'art au cœur de la cité. C'est dans cet esprit et dans cette perspective que devrait se situer l'évolution des Classes d'Art Dramatique.

Des écoles d'Art

L'un des atouts des conservatoires et des écoles de musique, danse et Art dramatique est de rassembler des élèves de tous âges, des professeurs de disciplines et de sensibilités différentes, et des artistes intervenants, musiciens, compositeurs, chorégraphes, metteurs en scènes, comédiens... etc. C'est bien au cœur de ces

établissements et non pas dans l'isolement que pourrait se développer une pédagogie forte porteuse de projets artistiques originaux. Le stade du " spectacle de fin d'année " rassemblant toutes les disciplines semble de plus en plus dépassé. Les professeurs d'Art dramatique trop souvent appelés à la dernière minute avec leur classe pour mettre en scène ou égayer un concert accompagnent de plus en plus les projets dès l'origine. Des expériences de transversalité se mettent peu à peu en place, permettant un cheminement commun des élèves et des enseignants.

Les classes d'Art Dramatique, trop souvent isolées dans l'histoire des conservatoires deviennent également des espaces de ressource pour les musiciens, chanteurs et danseurs. Enfin les contacts réguliers des élèves comédiens avec de jeunes musiciens et de jeunes danseurs ne peuvent que participer à leur enrichissement et à l'épanouissement de leur sensibilité et de leur curiosité.

Par ailleurs, la proximité des écoles des Beaux Arts, relevant elles aussi des collectivités territoriales, constitue un lieu possible pour l'enrichissement du projet pédagogique.

Le Département théâtre : un espace de ressource ouvert sur le théâtre d'aujourd'hui

Les Départements théâtre ont en premier lieu une fonction d'initiation à la pratique théâtrale par le biais de la formation de l'acteur. Certains de ces Départements offrent des Cycles d'orientation professionnelle. Ils accueillent des élèves, sans préjuger de leur avenir professionnel. Toutefois, ils se donnent pour objectif de présenter une vision la plus large possible des pratiques théâtrales d'aujourd'hui.

Les projets de formation et d'ouverture des Départements théâtre ne peuvent se faire qu'avec des professeurs, des artistes, des intervenants en lien permanent avec le métier et la création. Il est nécessaire de faire évoluer constamment le projet pédagogique en adéquation avec les formes et les écritures toujours en mouvement. La possibilité d'accueillir ponctuellement des artistes pour des interventions brèves ou sous forme de stages est une nécessité. L'implication de personnalités extérieures dans le dispositif d'évaluation des élèves et du projet pédagogique contribue également à la crédibilité et au rayonnement du Département théâtre.

Le Département théâtre devrait également être un lieu de ressource pour ses anciens élèves amateurs ou professionnels. Des modes de rencontres et d'échanges restent à inventer.

Certains établissements disposent d'un centre de documentation, d'une bibliothèque ou d'une médiathèque avec des fonds théâtraux. Ceux-ci constituent un outil pédagogique majeur, un lieu de ressource, de rencontre et d'échange pour les personnes concernées par le théâtre dans la cité. Leur développement est à encourager.

La relation permanente qu'entretiennent les Départements théâtre avec les équipes de création artistique, les institutions culturelles, les collectivités territoriales, les établissements scolaires et universitaires en font un centre de ressources de la pratique théâtrale au sein de la ville, et au-delà. Les Départements théâtre développent de plus en plus des actions pédagogiques par le biais de conventions de partenariats.

Les Départements théâtre pourraient également de par leurs moyens, leurs expériences et les compétences de leurs équipes devenir un des lieux de mise en place de formations et d'entraînement à la pédagogie du théâtre.

Les professeurs, l'équipe

La notion de travail en équipe est une des données fondamentales pour l'évolution des départements théâtres. Ce serait le meilleur moyen de rompre le sentiment de solitude, d'isolement, d'oubli dans lequel bon nombre de professeurs se perçoivent aujourd'hui : isolement géographique, institutionnel, esthétique, etc. Les Départements de théâtre devraient aujourd'hui être animés par de véritables équipes pédagogiques encadrées par un responsable clairement identifié. Ces équipes devraient être constituées aussi bien de personnels rattachés à l'établissement d'enseignement, qu'en activité à l'extérieur. Même dans le cas (la majorité) d'un professeur unique, l'association de personnalités de la profession, d'enseignants de danse et de chant permet un enrichissement de la pédagogie et des projets pouvant y naître.

La formation permanente, la pratique régulière ou occasionnelle et les rencontres avec les équipes en place dans d'autres établissements sont des garanties pour sauvegarder un projet singulier trouvant son originalité et sa spécificité dans le paysage culturel local, régional, et en accord avec les grandes lignes culturelles nationales.

Quels moyens pour quelles formations ?

Le contrôle pédagogique assuré par l'État par le biais de son corps d'inspection, par la définition d'un schéma d'orientation pédagogique, de la Charte de l'enseignement artistique et de tout autre document d'orientation, permettent d'assurer une éthique générale et de définir le contenu global de la formation. Il n'en dépend pas moins qu'un Département théâtre ne peut voir le jour ou se développer qu'en lien avec une véritable politique culturelle de la ville. Les établissements d'enseignements artistiques sont sous la responsabilité et à la charge majoritairement des villes et, dans une moindre mesure des collectivités territoriales. Ils ne trouveront leur sens et ne se développeront que grâce à une réflexion sur la culture et sur les moyens que se donneront les collectivités territoriales.

Il serait souhaitable que les Départements théâtre aient un fonctionnement particulier leur assurant une relative autonomie de projet, financière et de représentativité, leur assurant une souplesse de fonctionnement. Un budget minimum, clairement identifiable dans le budget de l'établissement, pour des intervenants extérieurs, pour la documentation et la réalisation de projets devrait être affecté aux Départements théâtre. Des compléments budgétaires devraient pouvoir être sollicités auprès d'autres instances territoriales ou ministérielles.

Il serait indispensable que du personnel administratif bien au fait des spécificités de l'enseignement du théâtre et de son fonctionnement soit détaché auprès des départements, de même que du personnel technique lors de la réalisation de travaux présentés en public.

Le responsable pédagogique du département théâtre devrait être intégré à l'équipe de direction des établissements, pour inventer et réfléchir avec ses pairs à toutes les transversalités utiles à la pratique des arts vivants. Ces échanges permettraient d'assurer une cohérence d'ensemble au projet d'établissement, de

rebondir sur les actions pédagogiques et artistiques proposées par la direction. Il permettrait aussi au responsable pédagogique du Département théâtre de participer à la gestion de l'établissement et à la définition d'objectifs pédagogiques artistiques et culturels.

Le responsable pédagogique du Département théâtre devrait posséder une autonomie de fonctionnement pour établir le cursus de formation et entretenir les relations avec les différents partenaires potentiels du département Théâtre (CDN, Scène Nationale, compagnies, artistes, etc.)

L'accès à des équipements susceptibles d'accueillir du public et se prêtant plus particulièrement à des représentations théâtrales doit être facilité. Les conventions de partenariat avec des équipements culturels sont souvent un des moyens d'y parvenir.

La diffusion

Les établissements spécialisés d'enseignement artistiques ont aussi une mission de diffusion des travaux réalisés avec le concours des élèves. Il est important que les élèves puissent présenter leurs réalisations dans des espaces professionnels adaptés.

L'accueil d'élèves et de travaux d'élèves issus d'autres établissements pourrait également constituer un terrain de rencontre et d'échange.

La rencontre et la présentation de travaux pédagogiques à d'autres publics (autres écoles, rencontres inter-conservatoires, établissements scolaires) serait également l'occasion d'ouvrir les Départements théâtre sur leur environnement et contribuerait à leur rayonnement.

La venue d'artistes et de spectacles au cœur de l'établissement devrait pouvoir s'inventer si elle est en lien avec le projet pédagogique.

Les objectifs d'une classe d'Art dramatique (D'un département théâtre)

À l'heure où l'offre de sensibilisation, d'initiation et de formation à l'art et à la pratique du Théâtre explose ; à l'école, au collège, au lycée, à l'université, dans les structures associatives (MJC, clubs théâtres, etc.), les institutions culturelles (scènes nationales, théâtres de ville, CDN, etc) il est utile d'affirmer la place et le rôle des classes d'Art Dramatique (les départements Théâtre) des Écoles nationales ou municipales de musique et des Conservatoires nationaux de régions.

Les professeurs d'art dramatique qui ont en charge cet enseignement entendent préciser et clarifier les objectifs pédagogiques qu'ils se fixent dans l'accomplissement de leurs missions telles qu'elles sont suggérées par le schéma d'orientation pédagogique du Ministère de la culture et telles qu'ils se les voient confier par les municipalités qui les emploient.

Ils entendent rappeler et soutenir l'idée qu'ils sont les porteurs à l'intérieur de leurs établissements de leurs propres projets pédagogiques, souhaitant de la sorte échapper à toute standardisation. Si les objectifs sont communs, il ne saurait être question de privilégier une méthode, une manière de faire, le parcours de chacun et son rapport à l'art du théâtre étant unique et singulier. Cet enseignement alliant à la fois des " savoir-faire " et du " savoir être " (comportement) se place entièrement sous le signe de la transmission et du partage d'expérience.

Les établissements spécialisés d'enseignement artistiques au sein desquels sont dispensées ces formations étant des espaces de service public, les professeurs d'art dramatique entendent également rappeler la dimension politique de leurs missions. Ils sont tout à fait conscients de contribuer dans leur travail à l'épanouissement et à une meilleure intégration des élèves avec lesquels ils sont amenés à travailler sur une période pouvant aller de quelques mois à plusieurs années. Cette dimension fait partie intégrante des objectifs pédagogiques.

Enfin l'évaluation permanente des élèves implique la définition de critères pédagogiques. C'est leur réalisation ou non qui permet de donner à l'élève les éléments les plus objectifs (notion qui demeure relative en matière d'enseignement artistique) afin de mesurer son évolution.

L'objectif premier d'une classe d'art dramatique (un département théâtre) peut se décliner sous la formule :

" Transmettre un Art, le Théâtre, par le biais du jeu de l'acteur "

Les objectifs pédagogiques qui en découlent se classent en trois rubriques :

Des objectifs d'acquisition de savoir faire (techniques de bases)

- Maîtriser la respiration et le souffle
- Connaître des éléments de technique vocale
- Connaître des éléments de technique corporelle
- Connaître les grandes règles de la diction
- Être conscient de l'espace scénique
- Être capable d'analyser une scène, d'en reconnaître les enjeux
- Savoir jouer avec sa palette d'émotions
- Expérimenter le rapport au public et à la représentation
- Savoir réagir à des " propositions de jeu "
- Etc.

Des objectifs de savoir être (comportement)

- Développer un esprit d'ouverture et de curiosité
- Façonner sa propre méthode de travail pour aborder un rôle, une scène, une œuvre
- Être une force de proposition vis-à-vis d'un metteur en scène ou de partenaires que la finalité du travail soit ou non professionnelle
- Enclencher un véritable travail de recherche, de quête, d'interrogation, d'expérimentation
- Mieux connaître ses limites et ses atouts (conscience de soi)

- Mieux se comporter dans un groupe et dans une relation à l'autre, aux partenaires (conscience des autres)
- Développer le sens de la qualité, de l'exigence
- Être capable de se situer dans une démarche artistique au-delà d'une démarche de loisir ou de divertissement
- Développer un certain sens esthétique
- Formuler et développer un projet personnel en rapport avec le Théâtre
- Etc.

Des objectifs de culture générale

- Acquérir des repères dans l'histoire du théâtre et des arts
- Acquérir une connaissance des grands courants esthétiques dans le théâtre d'aujourd'hui
- Lire les œuvres du répertoire et du théâtre contemporain
- Voir des spectacles et être capable d'en faire une analyse sommaire, d'en parler
- Savoir décrypter une écriture, la resituer dans un contexte, une école, un courant artistique ou esthétique
- Etc.

Préambule à l'évaluation des élèves

Existe-t-il des critères objectifs permettant d'évaluer une formation artistique ?

Il nous semble important avant d'appréhender tout type d'évaluation de rappeler le rôle sensible de " l'artiste enseignant ".

L'outil, les techniques du corps et de la voix, la précision et le rythme du jeu, la clarté de la pensée sont des évidences pour affirmer que le théâtre s'enseigne.

La raison, l'esprit clair, les arguments imparables, notre souci d'efficacité, notre intelligence parfois, nous conduisent à mettre en place des systèmes clairs et efficaces empruntés à une vision du monde trop cartésienne et il serait dangereux que l'évaluation devienne un refuge de censeur, une grille de décodage universitaire, des modèles réducteurs ou simplificateurs d'inspiration scolaire qui cerneront l'espace d'expression et de liberté du théâtre.

Nous sommes dans " l'ici et maintenant " de l'appréciation fugitive d'un artisanat en devenir (l'essence même du théâtre et de sa pratique) ... avec un être en devenir.

Nous souhaitons que l'élève acteur soit clair et ambivalent à la fois, spontané et conscient de tous, puisse jouer une chose et en suggérer une autre. Pour être ce "facilitateur" il nous faut rester dans une écoute permanente et chercher à ce que l'élève acteur se découvre à lui-même.

L'acte de transmettre recèle beaucoup d'inconnu. Il ne réside pas dans un savoir absolu mais dans une rencontre, dans cet échange sensible avec l'autre, avec les autres, dans l'acceptation de la complexité des êtres, dans la relativité de nos certitudes.

Une chose comprise devient vite une chose perdue. Il nous faut nous méfier de la clarté. La complexité est aussi lieu d'exigence.

Nous sommes des aînés qui avons un peu d'avance sur la route, nous accompagnons le jeune acteur à devenir autonome afin qu'il nomme ce qu'il cherche, comme nous mêmes, artistes continuons à chercher... À affirmer nos doutes.

" On n'enseigne jamais ce qu'on sait, seulement ce qu'on cherche "

G. DELEUZE

Il nous faut préserver les chances d'une véritable pédagogie de création et admettre qu'il y a des choses intransmissibles, d'autres impalpables non mesurables.

Un des moteurs de notre pédagogie sera la gaieté et notre capacité d'étonnement permanent.

Notions repères pour l'évaluation

Conseils sur l'utilisation des notions-repères pour l'évaluation des élèves des classes d'art dramatique

L'évaluation, élément constitutif de toute action pédagogique, est au cœur de la préoccupation de l'élève comme du professeur. Parmi les formes multiples qu'elle peut revêtir, nous proposons un outil facultatif de discussion : les "notions-repères".

Le jeu d'acteur est complexe, global, et ne peut se réduire à une somme, une liste, un catalogue. C'est pourquoi l'évaluation, dialogue permanent entre le professeur, l'élève et la classe, ne se résume pas à un outil.

Mais, pour modeste qu'il soit, cet outil facultatif permet de mettre des mots communs sur des impressions, d'explicitier, d'interroger, de proposer, d'ouvrir, d'encourager...

À côté de la part de mystère et d'indicible qui est inhérente à l'acte artistique, ces notions-repères sont un support à une parole qui s'échange. Elles sont la référence commune de multiples visions subjectives : celles du professeur et des élèves.

Parce qu'il est au service d'un groupe donné (la classe) en un temps donné, cet ensemble de notions-repères est adaptable (changer un terme pour un autre, en ajouter, en supprimer) et évolutif (quelle sera notre vision du jeu d'acteur dans dix ans ?) ; à chacun de l'utiliser comme il le souhaite, en s'appuyant sur les possibilités suivantes :

- Auto-évaluation par chaque élève
- Évaluation mutuelle des élèves entre eux, ce qui favorise une mise en éveil, par un passage de la position de spectateur à celle d'observateur attentif
- Évaluation par le professeur de chaque élève, de la classe, de sa propre pratique

Les remarques suivantes sont à prendre en compte :

- Chaque notion-repère appelle une appréciation qualitative (commentaire), et non quantitative (note)
- L'ensemble des notions-repères permet un état des lieux, une photographie à un instant donné (où j'en suis), aussi bien qu'une vision prospective (où je veux aller)
- Pour garder sa force, il reste un outil interne. Tout autre usage, par exemple pour un jury, est formellement déconseillé ; néanmoins la présentation de l'ensemble des notions-repères, sans les commentaires individualisés, peut aussi servir de support au dialogue avec l'équipe pédagogique, les collègues, les parents, etc.
- L'ensemble de notions-repères que nous avons élaboré est volontairement proposé sous une double forme (avec ou sans légende), selon le but recherché :
 - > pour préciser, clarifier, expliquer, rendre concret
 - > pour ouvrir, interroger, éveiller, susciter la curiosité
- Nous nous sommes limités au champ artistique, celui de la scène (répétitions, représentations), en excluant le champ scolaire (assiduité, ponctualité, etc.)
- Nous avons retenu 25 notions-repères couvrant la multiplicité des terrains du jeu de l'acteur - organique, technique, intellectuel, sensible, social- dans son rapport à soi, à l'autre, à l'espace, au texte.
- Comme tout classement, celui-ci est subjectif et arbitraire. En particulier, comme tout classement, il comporte des manques, des informations redondantes, des termes qui pourraient changer de dénomination ou de place.
- Précisons que cette approche suscite des réserves de fond de la part de certains membres de l'ANPAD, et qu'elle n'est qu'une proposition parmi celles à venir sur cette question de l'évaluation.

ENSEMBLE DES NOTIONS-REPÈRES

- . corps
- . voix
- . regard
- . engagement
- . respect/écoute
- . énergie
- . instinct
- . fragilité
- . force
- . présence
- . plaisir du jeu
- . intelligence du texte
- . capacité de métamorphose
- . précision
- . virtuosité
- . audace
- . simplicité
- . personnalité
- . apparence du personnage
- . relation à la scénographie
- . connaissance des auteurs
- . sens des styles
- . connaissance des métiers de la scène
- . interaction avec le public
- . sens critique

- . **corps** : *gestuelle, mouvement, visage, tonicité, détente, ancrage au sol, etc.*
- . **voix** : *expressivité, clarté (diction), musicalité*
- . **regard** : *tenue, direction, hauteur*
- . **engagement** : *capacité à faire des choix artistiques et à les assumer*
- . **respect/écoute** : *des partenaires, du texte, des choix de mise en scène, du matériel*
- . **énergie** : *force, vigueur, vitalité physique*
- . **instinct** : *faculté naturelle de sentir, de pressentir, de deviner*
- . **fragilité** : *capacité à laisser entrevoir une faille, à suggérer l'éphémère*
- . **force** : *capacité à durer, à rester concentré, à tenir un état ou un objectif*
- . **présence** : *capacité à manifester avec force sa personnalité, y compris dans le silence et l'immobilité (mise en jeu d'une pensée intérieure continue)*
- . **plaisir de jeu** : *manifestation du bonheur d'être en scène*

- . **intelligence du texte** : *compréhension, appropriation et restitution du texte au sens large (œuvre littéraire ou signe scénique, situation, image, etc.).*
- . **capacité de métamorphose** : *en soi-même, dans l'instant, dans un laps de temps (évolution). Intensité et variété des émotions exprimées.*
- . **précision** : *netteté, exactitude, soin des détails*
- . **virtuosité** : *vélocité, ruptures, habileté d'exécution, rythme, musicalité*
- . **audace** : *capacité à oser, à imaginer*
- . **simplicité** : *capacité à s'affranchir de tout détour, toute fioriture, tout élément superflu*
- . **personnalité** : *ce qui constitue la singularité, l'originalité, l'unicité de la personne en scène*
- . **apparence du personnage** : *maquillage, coiffure, habillement*
- . **relation à la scénographie** : *accessoires, lumière, décor, espace, etc.*
- . **connaissance des auteurs** : *œuvres, éléments biographiques et historiques*
- . **sens des styles** : *registres dramatiques (tragique, humoristique, lyrique, etc.) et codes de jeu (naturaliste, expressionniste, commedia dell'arte, etc)*
- . **connaissance des métiers de la scène** : *scénographie, éclairage, son, arts vivants (chorégraphie, art lyrique, cirque, marionnette, etc.) à travers la pratique et l'histoire (histoire du théâtre*
- . **interaction avec le public** : *trac et adaptation aux réactions*
- . **sens critique** : *aptitude à analyser et juger un texte au sens large*

Ont participé, de près ou de loin, à la rédaction de ce document :

Jean-Pierre BERTHOMIER (CNR de Poitiers), Claudia CALVIS-PRIMUS (CNR de Metz), Michel CHIRON (CNR de Montpellier), Monique FABRE (ENM de Saint Germain en Laye), Philippe LEBAS (CNR de Tours), Michel LEBERT (ENM Aubagne) Josy LLOP-BORRELLI (ENM de Perpignan), Frédéric MERLO (Ateliers des quartiers d'Ivry), Gérard MÜLLER (EMM de Drancy), Christine LABOURDETTE (ENM Le Havre), Nadia LANG (ENM de Valenciennes), Gwenaëlle LAURE (ENM de Chateaubriand), Pascal PAPINI (ENM d'Avignon), Francis ROUSSEF (ENM de Saint Quentin), Michèle SEEBERGER (CNR de Saint Maur), Philippe SIRE (CNR de Grenoble), Philippe VALLEPIN (ENM, Le Mans).

ANPAD

Association Nationale des Professeurs d'Art Dramatique
dans les écoles agréées par l'État

159 rue Saint Maur 75011 Paris
Tel : 0 950 640 646
Courriel : administration@anpad.fr